

Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay

Deuxième partie de l'audience publique du BAPE

**Commentaire présenté au Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement par :**

Le Collectif du Bas-Saguenay

21 octobre 2020

Au président, M. Denis Bergeron

Au commissaire, M. Laurent Pilotto

http://www.lngfacts.org/resources/SANDIA_2008_Report_-_Large_LNG_Vessel_Sa.pdf

Bonjour, le Collectif du Bas-Saguenay a pour mission de contribuer à préserver la beauté, la tranquillité et l'intégrité écologique du Fjord du Saguenay, y compris ses bassins versants, pour le bénéfice et la jouissance des générations actuelles et futures.

Constitué de membres de la communauté du Bas-Saguenay, le Collectif connaît bien la réalité des municipalités situées en bordure du fjord du Saguenay.

Il exerce une vigilance constante à l'égard de tout projet de grande envergure susceptible de porter atteinte à l'équilibre écologique naturel du fjord, et plus particulièrement à sa faune marine, dont le béluga, une espèce en péril servant d'indicateur biologique de la bonne ou mauvaise santé de notre environnement, et aussi de celle de la population qui y vit. Le Collectif du Bas-Saguenay informe et sensibilise la population du Bas-Saguenay quant aux enjeux du Fjord. Nous vous présentons donc nos réflexions à l'égard de ce projet sous quatre volets : économique, sécurité, qualité de vie et environnement.

Intérêt économique

Le projet GNL Québec est un maillon dans une grande chaîne.

Du gaz naturel extrait dans l'ouest Canadien par fracturation hydraulique, acheminé notamment par un gazoduc long de 750 km jusqu'au Saguenay (afin d'y être liquéfié), en passant par le Témiscamingue, l'Abitibi, la Haute-Mauricie, le Lac-St-Jean, le Fjord du Saguenay, le Saint-Laurent et les communautés de Matheson, Timmins et Kirkland Lake en Ontario, serait ensuite transporté par méthanier en direction de l'Europe (Allemagne et France) et l'Asie.

Pas moins de 10000 km à parcourir!

Fracturation hydraulique

Le principal marché visé par GNL est la France et le nord de l'Europe. Pourtant la technique d'extraction de gaz par fragmentation est interdite en France. Pourquoi la population de ce pays accepterait-elle de consommer du gaz extrait de cette manière alors qu'elle s'est soulevée pour l'interdire chez-elle? Pour rappel, la technique de fracturation hydraulique consiste à injecter un mélange d'un fluide (généralement de l'eau), de sable et d'additifs chimiques sous haute pression (de l'ordre de 300 bar à 2 500 m de profondeur) dans des roches peu poreuses et peu perméables afin de les fracturer. Le mélange de gaz ou d'huile remonte à la surface ainsi qu'une partie de l'eau et des additifs injectés.

Le gazoduc, de Gazoduc

Le couloir de construction de ce tuyau d'un mètre de diamètre sera situé essentiellement dans des milieux naturels et pourrait traverser de nombreux cours d'eau. La zone à l'étude comprend plusieurs milieux naturels protégés.

Le gazoduc traverserait aussi les territoires ancestraux de plusieurs Premières Nations, ce qui met en avant la question de respect de ces territoires.

Point de vue géopolitique

Dans un contexte de tension internationale et géopolitique avec la Russie, GNL, entreprise de fonds américains, a pour seul objectif de concurrencer et contrer les influences Russe, Qatarie et Iranienne sur les marchés énergétiques européens.

Actuellement, Les États-Unis sont les plus gros producteurs mondiaux de gaz naturel, la Russie est avec le Qatar le plus gros fournisseur de ce même gaz en Europe. Le défi des États-Unis est de vendre son gaz afin de contrer l'influence russe en Europe. L'arrivée prochaine de l'Iran (4ème producteur mondial) sur ce marché accroît la pression sur les États-Unis qui ont déjà du mal à pénétrer ce marché.

Le prix de revient du gaz russe est extrêmement bas. En effet, ce gaz a des coûts d'extraction et de raffinage peu élevés: les normes de sécurité et environnementales sont beaucoup moins restrictives qu'au Canada, le faible coût de main-d'œuvre ainsi que le transport sans rupture de charge dans la chaîne logistique en font un gaz au prix de revient impossible à concurrencer.

Aux vues des lourdeurs de la chaîne logistique de GNL et ce, même en prenant en compte des gains volumétriques procurés par la liquéfaction, on ne voit pas comment GNL pourrait concurrencer les Russes.

En tant qu'entrepreneur, tout dépôt de dossier à la banque pour un investissement nécessite des prévisions de prix marché, prix de revient et prix de vente viables et surtout une étude de marché. GNL ne présente rien de tout cela. La rentabilité dans ce dossier paraît inatteignable.

Actuellement, les Européens et les Russes sont déjà en train de préparer l'après gaz naturel: l'hydrogène.

L'idée de tenter de pénétrer un marché européen avec des prix aussi peu concurrentiels, alors même qu'il commence à être sur son déclin, cela remet en cause la viabilité économique même du projet et ne fait que craindre à une industrie désuète qui ne survivra que grâce aux aides gouvernementales.

Impact sur les emplois et le tourisme

Le Bas-Saguenay est une destination éco-touristique reconnue internationalement. En misant sur des activités axées sportives et de plein air, le Bas-Saguenay reçoit un grand nombre de touristes, plus de 150 000 par an, tout en ayant un faible impact sur l'environnement. De fait, les entreprises locales qui œuvrent sur le territoire du parc national ont des connaissances et préoccupations accrues pour l'écosystème riche et fragile qui les entoure. Par exemple, il y a des activités de plein air avec usage limité d'équipement motorisé.

Les activités de plein air nautiques, dont le Kayak, la voile et la pêche, sont des produits d'appel importants pour le secteur écotouristique. Ils génèrent un grand pourcentage de l'économie éco-touristique du Bas-Saguenay. Cet achalandage spécifique se déverse dans les commerces ; d'hébergement, de restauration, boutiques variées (boulangerie, métier d'art, chocolaterie, épicerie, pharmacie, etc.). À L'Anse-Saint-Jean, l'on dénombre plus de 125 entreprises reliées au domaine touristique. Vivre le Fjord est le slogan promotionnel de L'Anse-Saint-Jean. L'achalandage estival contribue au développement du Mont-Édouard. Le village pulse au rythme de cette économie éco-touristique. Les séjours de deux nuits et plus sont fréquents et très appréciés. À Petit-Saguenay, il y a notamment le Village Vacances Petit-Saguenay dont la plage magnifique et la vue unique sur le Fjord en fait la renommée. À Rivière-Éternité, le parc de la SÉPAQ met en valeur le magnifique cap de la Baie-Trinité. À Saint-Félix-d'Otis, un plan de restructuration du site de la Nouvelle-France, lui aussi situé en bordure du Fjord, mobilise beaucoup de ressources financières et humaines de la communauté.

Le projet de GNL implique des passages fréquents de méthaniers sur le Fjord-du-Saguenay ce qui aura un impact certain sur les entreprises dont les activités impliquent la navigation sur le Fjord.

Fjord en Kayak, Les navettes maritimes du Fjord, Voile Mercator, OrganisAction, La Baie en Kayak sont toutes des entreprises dont les activités seraient menacées, voire interrompues par les passages fréquents des méthaniers.

« Avec toutes les mesures de sécurité qui doivent être installées autour d'un méthanier, moi, ça va m'empêcher complètement d'avoir des activités sur le fjord et dans l'anse, explique la propriétaire de Fjord en kayak, Myriam Savard. »(référence : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1735251/gnl-quebec-tourisme-anse-saint-jean>.)

Sachant que ces entreprises génèrent à elles seules plus d'une centaine d'emplois, plusieurs de ces postes pourraient être perdus. D'ailleurs plusieurs entreprises de L'Anse-Saint-Jean se sont mobilisées pour formuler leurs craintes à cet égard, tel qu'en témoigne ce reportage de radio-canada paru le 20 septembre dernier : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1735251/gnl-quebec-tourisme-anse-saint-jean>.

L'expérience humaine d'émerveillement d'être sur l'eau chute dramatiquement au contact d'un immense méthanier qui se pointe au détour du Fjord. La rétroaction négative des touristes face au mastodonte de fer et au paysage défiguré par le nouveau port, pourrait contrecarrer la promotion d'un site touristique exceptionnel, voire décourager certains entrepreneurs visionnaires à réaliser leurs projets. L'impact plus large que pourrait avoir le projet de GNL sur l'ensemble des industries touristiques du Bas-Saguenay n'a pas fait l'objet d'étude et pourtant les effets négatifs seront réels. Représentant un large pan de l'économie du Bas-Saguenay, les industries touristiques demeurent fragiles. Citons à cet effet, Claudia Labrèche, copropriétaire de la boutique Rebelle des bois :

« Le plus grand créateur d'emploi en ce moment dans la région, c'est l'industrie touristique. Et là, tout d'un coup, avec un projet comme celui-là qui va durer peut-être 20 ans, on va détruire tout le travail qu'on a fait derrière, s'inquiète-t-elle. »(référence : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1735251/gnl-quebec-tourisme-anse-saint-jean>.)

Une concertation touristique entre les villages entourant le Fjord-du-Saguenay existe et a fait l'objet de séminaires et de groupes de travail. L'argent investi et le travail accompli par tous ces acteurs économiques pourrait être mis en péril. Nous reprochons donc au projet présenté par GNL de ne pas tenir compte de la structure économique des villages du Bas-Saguenay. Par conséquent, l'industrie gazière nous apparaît en franche opposition avec les efforts concertés des municipalités du Bas-Saguenay pour générer des emplois de qualité dans le domaine écotouristique et favoriser l'établissement de nouvelles familles.

Préoccupation au niveau de la sécurité

Actuellement, GNL ne prévoit aucune mesure de sécurité autour des méthaniers. Ces bombes géantes vont passer à raison d'un par jour. Les risques d'accidents deviennent alors très grands. Les accidents peuvent être: échouage d'un cargo ou d'un méthanier suite à un bris mécanique, une panne du système électrique ou électronique pouvant provoquer un déversement d'hydrocarbures qui, vu les forts courants, arriverait au fleuve avant l'arrivée des experts. Cela causerait un tort terrible à toute la faune et la flore, jusqu'à l'estuaire. Pour les bélugas, espèce protégée, on doit diminuer les dérangements et le bruit, ce que la navigation industrielle vient à l'encontre.

Aux États-Unis et ailleurs, on instaure un périmètre de sécurité autour des méthaniers et on interdit la navigation des méthaniers dans de longs corridors à l'intérieur des terres.

http://www.lngfacts.org/resources/SANDIA_2008_Report_-_Large_LNG_Vessel_Sa.pdf. Advenant une rupture complète, Un nuage de gaz pourrait errer au gré des vents et le flash d'une simple pile de téléphone cellulaire, l'explosion serait terrible : les morts, les brûlures et les dégâts seraient pires qu'une bombe atomique. Le Saguenay est un long corridor de 100 km, très étroit l'hiver où les navires s'y croiseraient de beaucoup trop près. En cas d'accident ou d'avaries, a-t-on les brise-glace pour venir secourir? Ces derniers hivers, les brise-glaces du Québec n'ont pas suffi à la tâche. Durant l'hiver, le corridor étroit dégagé par le brise-glace, les marées plus hautes, les fils de la ligne hydroélectrique plus bas, les forts vents et les tempêtes, empêcheront une navigation sécuritaire sur le Saguenay.

Lors de la première partie des audiences, on nous a dit que les méthaniers ne s'ancraient dans l'anse Saint-Jean qu'en cas d'urgence. Quelles sont ces urgences? Seront-elles fréquentes l'hiver?

Conclusion

Nous sommes conscients qu'un tel projet pourrait créer de l'activité économique dans sa réalisation, mais ceci serait bien temporaire. Plusieurs entreprises de construction de la région salivent à l'idée de construire le plus grand complexe industriel jamais érigé au Québec. Par contre, lorsqu'on y regarde de plus près, lors de l'opération de l'usine de liquéfaction et du terminal d'exportation, le nombre d'emplois promis n'est pas au rendez-vous.

Dans cette optique les impacts environnementaux pèsent lourd dans la balance de l'acceptabilité du projet. La qualité de vie au Bas-Saguenay qui favorise l'émergence de nouvelles entreprises d'appel touristique, un créneau entrepreneurial en croissance marquée qui nous distingue devient aussi un argument incontournable.

Un projet comme celui d'Énergie Saguenay est une porte ouverte à toujours plus de navigation lourde dans le Fjord. Si nous acceptons GNL comment pourront nous dire non à d'autres entreprises qui voudront profiter des eaux profondes de La Baie des Ha Ha pour expédier leurs marchandises. Une augmentation effrénée du trafic maritime pourrait très bien s'en suivre. Ceci viendrait à l'encontre de la vocation des parcs marin Saguenay-Saint-Laurent et national du Fjord-du-Saguenay et de la sauvegarde de l'environnement.

Il s'agit d'un milieu très fragile et encore méconnu. C'est pourquoi un moratoire a été demandé par la Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins de l'Université de Rimouski (GREMM). C'est aussi le cœur de notre économie.

Entres autres, les impacts du bruit causé pas la navigation sont encore méconnus. Selon l'étude d'impact de GNL, un méthanier émettrait jusqu'à 280 décibels. Chaque méthanier tracterait un remorqueur qui pourrait intensifier le nuage sonore. Le niveau de bruit est actuellement déjà trop intense à l'embouchure du Saguenay en raison du passage incessant des traversiers. Bien qu'une étude fournie par la compagnie relève que le passage des méthaniers n'augmentera seulement que de 3% le niveau sonore dans le fjord, un seul passage de méthanier et de son remorqueur à cette intensité de pression sonore pourrait être suffisant pour blesser un animal de manière irréversible. Faute de données sur la résistance au bruit des mammifères marins on pourrait se servir d'une comparaison avec nous les humains. Selon le Code de santé des de sécurité pour les travaux de construction à l'article 2.10.7.1, il est interdit d'exposer un humain à un bruit continu de plus de 115 db et selon l'article 2.10.7.3 aucun travailleur de devrait subir un bruit d'impact supérieur à 140 db. Au delà de ces zones, les dommages irréversibles aux tympans pourraient survenir. À partir de ce seuil, inutile de se boucher les oreilles. La pression sonore envahit l'ossature crânienne. Pourquoi le serait-il autrement pour le béluga?

Selon le document produit par la firme WSP pour les effets sonores en relation avec la construction du terminal maritime en rive nord du Saguenay en 2017, « Évaluation des effets de l'accroissement du trafic maritime sur l'ambiance sonore subaquatique dans le Saguenay », les animaux se déplacent en fonction du bruit. Avec les pires scénarios, les bélugas pourraient délaisser le Saguenay où ils viennent s'y réfugier pour trouver la quiétude avec leur progéniture, loin de l'activité et du bruit causé par le trafic maritime du fleuve. Le moratoire demandé par le GREMM vise à mieux comprendre les déplacements et l'incidence des passages de grands océaniques sur leur comportement.

Il existe encore trop d'incertitude au niveau du bruit et de méconnaissances de son impact sur la faune du Saguenay. Le principe de précaution doit s'appliquer. Il est donc impossible encore de pouvoir quantifier les impacts négatifs du bruit, sans négliger la présence essentielle des mammifères marins qui régularise la chaîne alimentaire de ce milieu complexe.

D'autre part, nous avons certaines inquiétudes concernant les eaux de ballast qui seront déversées lors du chargement des navires. Selon les dires de l'entreprise GNL, elles seront traitées directement sur le navire avant d'être libérées dans le fjord par un procédé encore indéterminé. Un des procédés envisagé serait la chloration. Selon le site Lenntech (<https://www.lenntech.fr/desinfection-sous-produits-sante.htm>), le chlore a des effets très néfastes sur les organismes vivants. Non seulement il détruira les organismes présents dans les eaux de ballasts des méthaniers (ce qui est l'effet espéré), mais le rejet de ces eaux chlorées continuera à avoir un effet dans les eaux du Fjord et sur la vie qui s'y trouve, les mauvaises microbes comme les bons. Les organismes qui auront des contacts constants ou réguliers avec des eaux très chlorées pourraient développer des problèmes de dialyse et de la structure sanguine ainsi que du système reproducteur. Ceci s'applique autant pour les mammifères marins que pour les humains.

De plus, il faudra emmagasiner de grandes quantités de chlore dans des réservoirs à quai afin de fournir les besoins des méthaniers. Plusieurs problèmes pourraient survenir. Le chlore étant plus lourd que l'air, s'il survient un bris de réservoir, il descendrait vers le fjord en brûlant chimiquement tout sur son passage. Une teneur en dioxyde de chlore de 5 à 15 mg/L augmente l'aspect mutagène de l'eau. La recherche montre qu'il y pourrait y avoir plusieurs effets sur la santé. Le chlore liquide est un produit explosif, propriété troublante dans le contexte d'un terminal méthanier. Des effets synergiques néfastes peuvent se produire en contact avec d'autres produits chimiques rejetés par des entreprises situées en amont.

GNL laisse flotter un flou sur les techniques qu'il utilisera pour traiter ses eaux de ballast. Il est cependant catégorique sur un point : les eaux de ballast seront traitées dans le fjord et non échangées à 200 miles des côtes du Canada dans des secteurs très profonds où la salinité de l'eau est forte ou même dans le golfe du Saint-Laurent. Les navires utilisent au moins 2 techniques de filtrations afin que la qualité des eaux soit conforme aux exigences de Transport Canada. Les exigences de Transport Canada sont-elles suffisantes pour nous assurer que les mammifères marins comme le béluga resteront en santé et qu'il n'y aura pas d'impact sur leurs systèmes reproducteurs.

Le collectif du Bas-Saguenay